



VOTRE AGGLO VOUS ACCOMPAGNE ET AGIT

Cette année 2021 s'est une nouvelle fois inscrite sous le signe de la crise sanitaire et de toutes ses conséquences en matière économique et sociale. Nous avons ressenti les prémices d'une transformation profonde de nos modes de vie, de nos façons de nous déplacer ou de travailler, avec des répercussions durables dans certains secteurs de nos services communautaires.

C'est également un contexte d'incertitudes et de doutes : l'accès aux informations, leur partage et leur analyse prend une importance encore plus grande. C'est pourquoi j'ai souhaité que le rapport d'activités de l'agglo puisse prendre forme cette année : c'est un document qui manquait aux élus, aux agents pour qui c'est un outil de travail et aux citoyens qui ne savent pas toujours ce qu'elle porte.

2021 est aussi la première année de mise en œuvre de notre plan pluriannuel d'investissement, conçu dans le cadre de notre projet de territoire, Destination 2030. Véritable fil rouge des grands enjeux que nous portons pour le territoire, ce projet nous offre un cadre dans lequel la créativité a toute sa place.

Développer les services à la population et construire les bonnes conditions pour que chacun puisse s'y développer, voilà les choix politiques de cette mandature. Je sais pouvoir compter sur les élus communautaires pour faire de notre agglomération un territoire qui accompagne et agit pour ses habitants. La confrontation à cette période de crise a pu démontrer que nous avons fait les bons choix.

Je remercie l'ensemble des agents territoriaux qui donnent corps à nos politiques publiques : notre agglomération ne saurait avancer sans vos compétences et votre implication.

Reste maintenant à poursuivre le chemin pour accompagner l'ensemble des acteurs et faiseurs du territoire pour que chacun puisse grandir, vivre et se réaliser sur le territoire de la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry.

Étienne Hay
Président





MONAGGLO

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	6
COMPTABILITÉ, FINANCES ET CONTRÔLE DE GESTION	8
COMMUNICATION	9
PRÉVENTION	10
RESSOURCES HUMAINES	11
INFORMATIQUE	12
DESTINATION 2030.....	14

M'ACCOMPAGNE

PRATIQUES CULTURELLES.....	16
MUSÉES.....	18
SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAL	20
SPORT	22
PETITE ENFANCE	24

ETAGIT

DÉCHETS	26
CYCLE DE L'EAU	28
URBANISME	30
REVITALISATION CENTRE-VILLE ET CENTRE-BOURG	32
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	34
HABITAT.....	36
POLITIQUE DE LA VILLE.....	38
GRANDS PROJETS.....	40
MOBILITÉ	41
ACTIONS AGRO-ENVIRONNEMENTALES.....	42





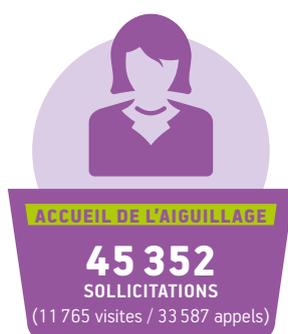
sois une charge

MON AGGLO



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Accueil



Affaires juridiques

Dans le cadre de son développement, le service accueille un nouveau poste de juriste, occupé depuis le 1^{er} septembre.

Au quotidien, il apporte assistance et conseils auprès des différents services de l'agglomération dans l'élaboration et le suivi de leurs projets.

Assurances

Groupement de commandes

La Communauté d'agglomération a constitué un groupement de commandes pour le renouvellement de ses contrats d'assurance.

Sur les 87 communes du territoire, 19 ont adhéré à ce groupement, ainsi que l'Établissement Public Médico-Social (EPMS).

L'agglomération a été désignée comme coordonnateur.

Les nouveaux contrats ont pris effet au 1^{er} janvier 2022.

Sinistres

En 2021, 29 sinistres ont été gérés par le service.

Archives

En 2021, la Communauté a confié au Centre de gestion la mission de classement de ses archives.

Un archiviste itinérant est intervenu afin d'effectuer le

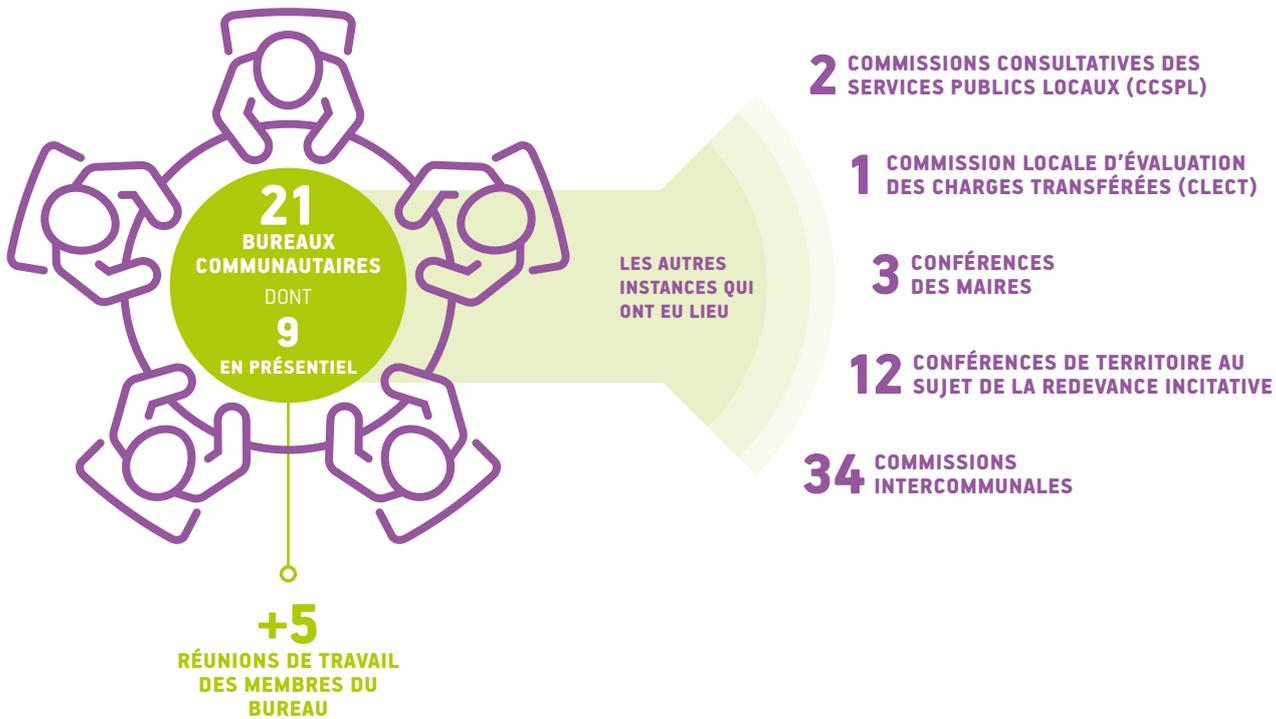
tri et le classement des archives de la Communauté d'agglomération.

Assemblées

ÉLUS



INSTANCES



Actes administratifs

Le Conseil communautaire et le Bureau communautaire ont adopté **327** délibérations.

Le Président a pris **22** décisions et a établi **104** arrêtés.

COMPTABILITÉ, FINANCES ET CONTRÔLE DE GESTION

Chiffres clés

- Effectif de 10 agents.
- Gestion de 9 budgets : 1 budget principal de la collectivité et 8 budgets annexes : régie d'assainissement, service public industriel et commercial – ordures ménagères (SPIC OM), transport, Zones d'Aménagement Concerté (ZAC), Mandataire, Prestataire, Soins et portage de repas
- Environ 6 700 factures reçues en 2021



Le nombre d'opérations réalisées

	SECTIONS FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE (HORS ANNULATIFS)		
	Mandats émis	Titres de recettes	Total
Budget principal CARCT	6 239	3 783	10 022
Budget annexe Régie Assainissement	1 995	1 112	3 107
Budget annexe SPIC OM	1 201	331	1 532
Budget annexe Transport	109	55	164
Budget annexe ZAC	0	0	0
BA Mandataire	22	97	119
BA Prestataire	1 291	5 711	7 002
BA soins	519	100	619
BA Portage de repas	397	2 153	2 550
TOTAL GÉNÉRAL			25 115

LE CONTRÔLE DE GESTION

Le Contrôle de gestion mène un travail essentiellement transversal, avec l'ensemble des services de la collectivité. En 2021, un nouvel agent a été intégré aux Ressources et aux Finances.

Les 10 grandes actions :

- Contrôle et suivi des contrats de Délégation de Service Public (DSP)
- Contrôle et suivi de certains flux financiers/conventions ou contrats
- Contrôle d'éléments de facturation de certains prestataires
- Participation au suivi de la dette et phase de (re) négociation de contrats : 4 millions € gagnés !
- Participation aux phases de construction budgétaires (Rapport d'Orientation Budgétaire, budgets) et aux phases de clôture des comptes
- Mise en place et développement d'outils de suivi de pilotage de l'activité

- Travail sur la mise en place du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) de la régie assainissement (2021/2022)
- Travail sur la mise en place d'une prospective financière, ainsi que sur l'analyse rétrospective des finances de l'agglomération
- Travail d'appui à la Direction des Ressources sur la mise en place du Pacte Fiscal et Financier

LA COMMANDE PUBLIQUE

Service commun avec la ville de Château-Thierry, la commande publique a procédé au lancement de :

- 23 marchés publics pour l'agglomération
- 9 pour la ville de Château-Thierry

La Communauté d'agglomération a mis en place des groupements de commande afin de faire profiter les communes de l'ingénierie de l'agglomération et de l'effet « volume » des économies d'échelle.

COMMUNICATION

3 objectifs

- Accompagner les services de l'agglo dans leurs projets et leur communication ;
- Faire vivre le projet de territoire ;
- Porter et développer la stratégie de communication validée en 2019.

Les grands chantiers 2021

- Accompagnement du service Déchets dans la mise en œuvre de la redevance incitative : sensibilisation, concertation et campagne de communication pour susciter l'adhésion des habitants au projet ;
- Célébration du 400^e anniversaire de Jean de La Fontaine : organisation d'un grand événement, avec mapping à l'Hôtel-Dieu et concert d'Abd Al Malik à l'Aiguillage (Rentrée 2021) ;
- Mise en ligne du portail web : véritable clé de voûte des dispositifs de communication, il vient répondre à un besoin urgent de modernisation des services et de transformation digitale, lié à la crise sanitaire ;
- Réflexion sur l'image du territoire et la stratégie de marketing territorial attendue dans le cadre de Destination 2030.

L'année en quelques chiffres



Le site **www.carct.fr**
en chiffres
(depuis la refonte en juillet 2021)

78 635 pages vues

56 036 visiteurs uniques

Taux de rebond (nombre de personnes qui n'ont visité qu'une seule page) **42 %**

Nombre d'abonnés
réseaux sociaux



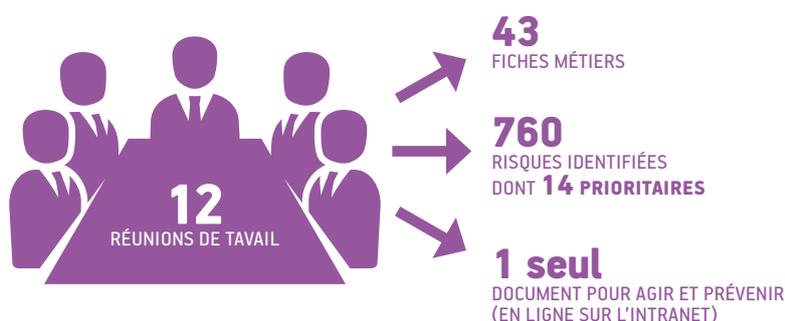
et aussi...



PRÉVENTION

Créée au 1^{er} décembre 2019, la Prévention se compose d'un agent RH à temps complet, et d'un conseiller, mutualisé à 50 % avec la ville de Château-Thierry. Deux assistants de prévention travaillent également au sein de la collectivité. En 2021, deux thématiques capitales ont mobilisé l'ensemble du service.

La refonte du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)



La gestion de la crise sanitaire

Le service a négocié tous les produits nécessaires et a sécurisé les filières d'approvisionnement en masques, gel et accessoires. Pour 2021, ces fournitures représentent 61 000 masques, tous types confondus, et 60 litres de solution hydroalcoolique, soit 600 flacons individuels de 100 ml. En lien avec la Direction générale, le service a aussi apporté son expertise au plan de poursuite de l'activité des services de l'agglomération.

Le service a également mené une analyse complète sur l'absentéisme et contribué à la mise en place de programmes d'actions prévention ciblés, tels que le programme PAMAL, destiné aux agents du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).

Au sein de l'équipe, le conseiller en prévention intervient dans l'analyse des accidents de service. Il formule les réserves et les contestations, sur la base des enquêtes menées. En parallèle, il rédige des rapports sur l'analyse des postes pour les comités médicaux et de réforme du Centre de Gestion.

Enfin, le conseiller accompagne les services techniques dans le suivi et la mise en œuvre des vérifications périodiques liées à la protection des travailleurs. Ponctuellement, il apporte son expertise dans la protection des biens et des personnes.



RESSOURCES HUMAINES

La collectivité compte entre 350 à 450 agents. En effet, une partie de ses activités est saisonnière et de nombreux agents sont recrutés pour un temps donné. C'est le cas particulièrement sur les missions d'accompagnement ou de soins à domicile, et dans le service enfance-jeunesse.

Pour l'année 2021, le service ressources humaines a réalisé 5 413 bulletins de paie.

RECRUTEMENTS

NOMBRE DE CONTRATS 2021	
Catégorie A	21
Catégorie B	33
Catégorie C	131
Apprentis	7
Stagiaire FPT	5

Principalement dans les secteurs des services déchets, soin et aide à domicile et régie d'assainissement.

FORMATIONS

NOMBRE DE FORMATIONS - PARTICIPATION DE 156 FEMMES ET 123 HOMMES	
En présentiel	88
Webinaires	31
Nombre de jours de formation	261
Inscriptions prépa concours	10 (Rédacteur - Rédacteur ppal 2 ^e classe)

L'année 2021 a été très largement consacrée aux formations des agents de la régie d'assainissement, sans oublier la formation du préventeur et de l'assistant prévention permettant d'obtenir la certification de *formateur en prévention des risques liés à l'activité physique et formateur Évacuation des locaux et manipulation des extincteurs*.

Ce qui a permis de mettre en œuvre des formations des *sauveteurs secouristes au travail* grâce à la certification de préventeur en « *formateur sst* ».

De même, des formations relatives à un reclassement filière médico-sociale vers la filière administrative ont été déployées.

ARRÊTS MALADIE

MALADIE	
Grande maladie	9
Congé de longue durée	2
Maladie ordinaire > 6 mois	8
Congé longue maladie	1
Dispo raison de sante	3
Temps partiel aménagé sénior/ partiel thérapeutique	1
Arrêt de travail avec saisine com réforme	3

La prévention a notamment permis de réduire de nombreux risques au travail, accidents et arrêts maladie. Pour rappel, depuis 2017 diminution de 72 % des arrêts en lien avec les accidents du travail et de 30 % des arrêts pour maladie ordinaire. Le nombre d'arrêts reste à un niveau significatif mais il est ciblé sur les métiers pénibles et difficiles. Le travail de prévention et de formation se poursuit pour l'ensemble des personnels, avec un accompagnement spécifique sur le secteur médico-social, en lien avec les familles suivies. Pour 2021, il n'y a pas d'augmentation significative du nombre d'arrêts, en dehors de l'impact de la crise sanitaire.

MOUVEMENTS

Il y a eu 16 départs, soit 3,7 % des effectifs : 5 pour démission ou rupture anticipée ; 5 pour départ à la retraite ; 3 pour des mutations externes et 2 ont abandonné leur poste. Ce faible taux de « turn-over » reflète une politique RH appréciée même s'il reste de nombreux chantiers/dossiers à terminer.

RÉMUNÉRATIONS

Première phase de l'harmonisation du régime indemnitaire lancée en 2021. Harmonisation achevée en 2022.

INFORMATIQUE

et nouveaux usages du numérique

Ces dernières années, l'importance prise par le digital a fait du service Informatique un acteur essentiel des projets portés par la collectivité.

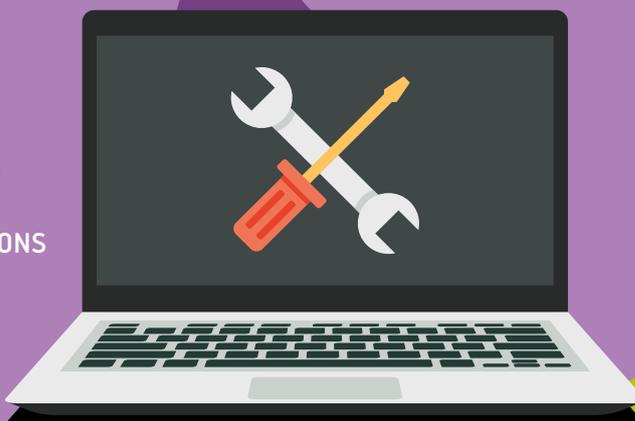
En 2021, la capitalisation d'expériences due aux confinements a transformé les méthodes de travail. Cette période difficile a permis de lever les dernières réticences liées aux outils numériques, devenus indispensables dans le cadre du télétravail. Avec agilité et rapidité, le service Informatique a répondu aux nouvelles demandes : travail à distance, visioconférences, mode de projet et travail collaboratif.

Cette accélération de la transition digitale et la création d'un service commun avec la ville de Château-Thierry ont profondément bouleversé la feuille de route du service : en moins de 3 ans, l'activité a été multipliée par 4.

Au cours de l'année, de nouvelles contraintes technologiques et réglementaires sont apparues :

- la préparation d'environ 110 PC portables (renouvellement de parc + télétravail) ;
- la création d'un système d'information temporaire pour le vaccinodrome comprenant :
 - la connexion internet ;
 - la mise en réseau ;
 - les lecteurs de cartes vitales ;
 - les systèmes d'impression.
- la continuité du travail sur la mise en conformité avec le RGPD ;
- le renforcement de nos mesures de cyberdéfense suite aux incidents de sécurité informatique en septembre puis en décembre sur le SI de la ville de Château-Thierry ;
- la généralisation et la sécurisation des connexions Internet par fibre optique...

4 713
DEMANDES
D'INTERVENTIONS
RÉALISÉES



330
INCIDENTS ÉVITÉS

5 grands projets

Gestion de la fin du support Windows 7 et de Windows 2008 serveur et campagne de migration

Au 1^{er} janvier 2021, environ 60 serveurs et 300 postes informatiques étaient concernés par la fin du support Microsoft, soit près de 75 % du parc informatique.

Le service a préparé la migration des données et le remplacement des postes de travail et des serveurs. Cette campagne a nécessité une longue phase de préparation et de planification, et la réalisation de plusieurs études d'effets de bord. L'ensemble du service a été mobilisé, de même que des administrateurs système et des techniciens informatiques venus en renfort.

Ce projet, achevé à 60 % en 2021, nécessitera à terme plus de 4 500 heures de travail effectif, dont 2 400 heures sur les serveurs applicatifs et 2 100 heures sur les postes de travail, le tout dans un contexte RH plutôt défavorable.

Déploiement de la fibre optique dans les écoles de Château-Thierry (800 h)

Les nouveaux usages numériques ont rendu les connexions Internet existantes obsolètes. En effet, la connexion simultanée de plusieurs équipements provoquait de graves ralentissements sur le réseau, qui affectaient l'ensemble des professeurs et provoquaient un profond mécontentement.

En 2021, l'ensemble des écoles de Château-Thierry a été raccordées au réseau de fibre optique. Le débit a été multiplié par 50, mettant fin aux ralentissements.

Remplacement du système de téléphonie des écoles de Château-Thierry (150 h)

L'installation de dispositifs d'alertes intrusion sur le système téléphonique des écoles a occasionné des dysfonctionnements. En parallèle du déploiement de la fibre, un projet de remplacement de ce système a donc été lancé. Il a permis de profiter des nouveaux services offerts par la téléphonie par IP, ainsi que de séparer la ligne utilisée par les professeurs de la celle utilisée par le dispositif de détection des intrusions.

Gestion des incidents de sécurité informatique (150 h)

Le système informatique a subi deux intrusions fin septembre et une attaque en décembre. En conséquence, le service a entièrement revu la gestion des droits d'accès au système informatique de la ville.

Mise en place de systèmes de contrôles des passes sanitaires (80 h)

Le service a mis en place des points d'accès Internet supplémentaires temporaires au niveau des points de contrôle. Il a également préparé des équipements de lecture de QR codes.



DESTINATION 2030

Pour relever les nombreux défis, économiques, sociaux, environnementaux qui attendent le territoire, le projet « Destination 2030 », adopté à l'unanimité par les élus le 16 décembre 2019, a fait émerger la volonté de donner la priorité à :

- La réconciliation de notre économie avec l'environnement;
- L'attention accrue portée aux plus fragiles, garante de notre cohésion et de notre qualité de vie;

- La participation citoyenne et la coopération entre acteurs, indispensable à la qualité de notre développement.
- À travers 5 orientations, le projet a fait émerger 234 propositions pour le territoire, structurées en 25 chantiers prioritaires et 70 autres leviers d'action. Le projet définit des actions concrètes pour mettre en œuvre la stratégie commune, et constitue un document vivant, pour s'adapter aux besoins, réalités et opportunités.



Point sur les projets engagés

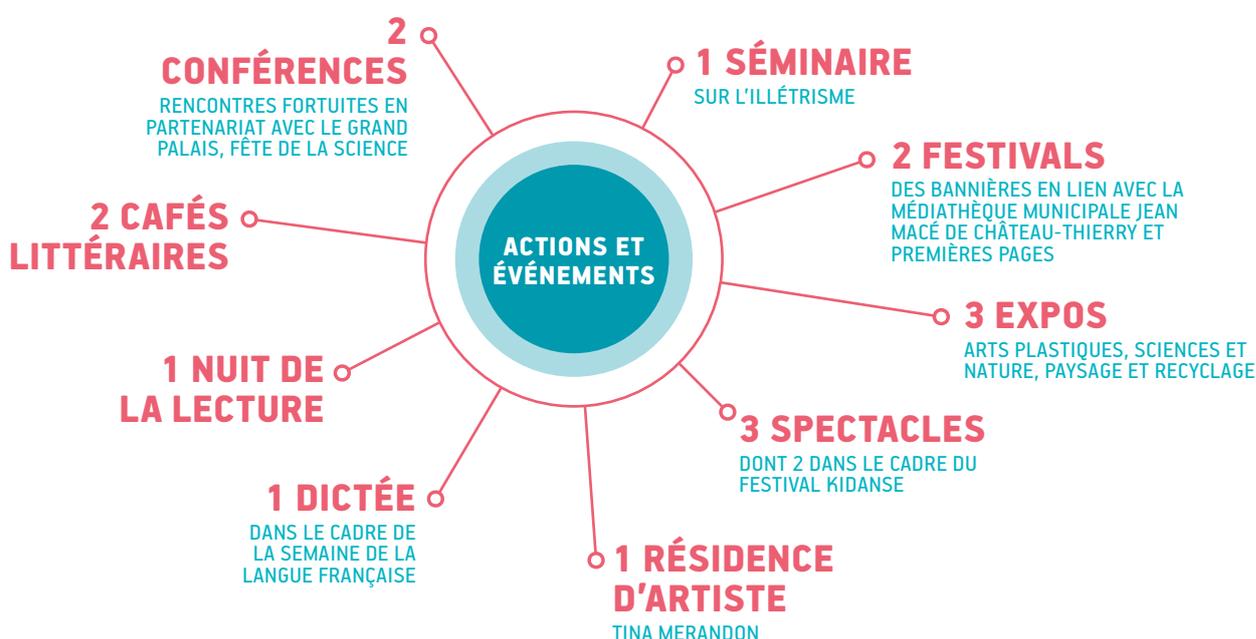
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'habitat;
- Projet Alimentaire de Territoire;
- Mise à disposition de terrains pour les agriculteurs;
- Élaboration et animation des Contrats pour l'Eau;
- Élaboration du Schéma Directeur Eau;
- Optimisation du réseau de transports et ouverture vers les mobilités;
- Mise en place de la redevance incitative;
- Mise aux normes et optimisation des déchèteries;
- Aide à l'acquisition de broyeurs pour les particuliers;
- Plan Vélo et projets en faveur de la pratique du vélo;
- Soutien des propriétaires pour la réhabilitation du bâti (OPAH, PIG, Périls, Guichet Unique de l'Habitat);
- Recrutement d'un manager des centres-villes
- Programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain;
- Études sur le Cœur d'Agglomération : quartier gare et quartier des Augustines;
- Ouverture d'une Maison France Service Multisites;
- Restructuration de l'offre de l'accompagnement numérique des habitants (espaces publics numériques);
- Portail famille et refonte du site internet de l'Agglo;
- Volet « Programme Local de l'habitat » du PLUIH;
- Projets Politique de la Ville (rénovation urbaine Blanchard et Vaucrises);
- Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD);
- Définition, programmation et mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale;
- Élaboration et animation du Projet Éducatif Local;
- Restructuration et valorisation des métiers d'aide à la personne : actions de formation, politique de recrutement active;
- Soutien aux projets par l'attribution de subventions aux associations et l'organisation du forum des associations Multisites;
- Programmation culturelle dans les salles de spectacle, structures annexes (Centre Culturel C. Claudel et écoles de musique) et quartiers prioritaires;
- Expérimentation du dispositif 100 % EAC;
- Travaux dans les musées (billetterie boutique, fondations Hôtel-Dieu, sécurisation);
- Organisation (courses longues) et accueil (Ekiden, Paris 2024) d'évènements sportifs sur le territoire;
- Aménagement des sites sportifs (zone de stockage et ponton du gymnase nautique);
- Construction d'un dojo retenu base arrière Paris 2024 à Fère-en-Tardenois;
- Mutualisation entre les écoles de musique;
- Schéma stratégique des zones d'activités;
- Aménagement de la zone de l'Omois;
- Extension de la zone de l'Omois à l'est et à l'ouest;
- Étude pour la création d'une pépinière d'entreprises;
- Participation à l'étude sur la création d'un nouvel échangeur autoroutier pour desservir le Tardenois;
- Commercialisation des terrains et bâtiments de l'Agglo;
- Soutien au projet de formation de poids lourds;
- Implantation du Centre National des Arts et Métiers (CNAM);
- Soutien à la Mission Locale;
- Développement de formation dans le cadre du Service Public pour l'Emploi Local (SPEL);
- Création de la plateforme www.achetezachato.fr

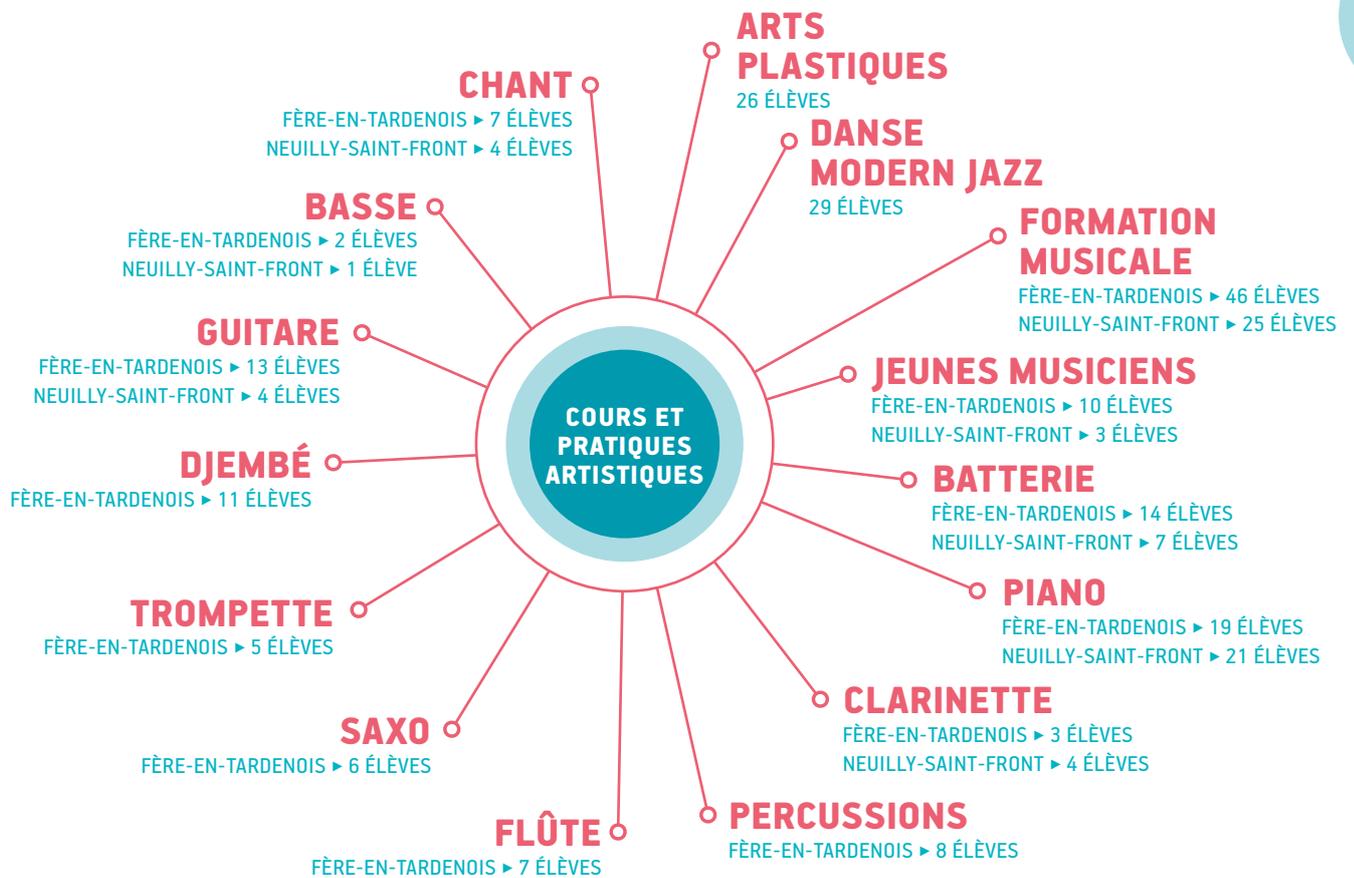
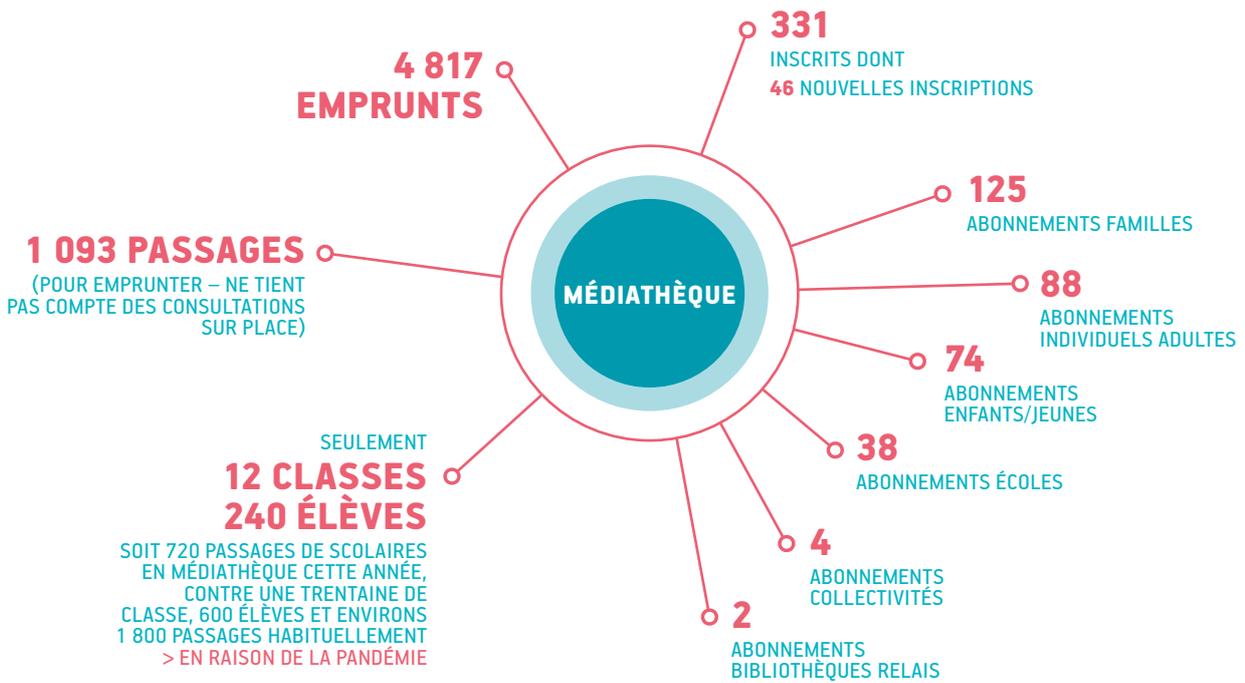


M'ACCOMPAGNE

PRATIQUES CULTURELLES

Le centre culturel Camille Claudel, au cœur de Fère-en-Tardenois, offre une vaste palette d'activités à tout âge : chant, danse, enseignement artistique et musical ou encore lecture et informatique. Il est doté de deux écoles de musique (dont l'une est située à Neuilly-Saint-Front) qui dispensent l'enseignement des musiques traditionnelles et actuelles, permettant l'éveil des plus petits, l'apprentissage individuel et en groupe. C'est aussi un lieu de rencontre et d'apprentissage avec sa médiathèque et son espace public numérique.





LES MUSÉES

En 2021, les conditions sanitaires ont conduit à des restrictions sur l'ouverture des lieux publics. En conséquence, les 3 musées de l'agglo n'ont pu accueillir les visiteurs qu'à partir du 19 mai.

Cependant, chaque musée a maintenu le contact avec le public grâce à leur site web et à une présence accrue sur les réseaux sociaux (323 publications Facebook au total de janvier à mai).

Musée du Trésor de l'Hôtel-Dieu

Ouverture au public
5 jours par semaine
du 19 mai au 31
octobre 2021,
puis 2 jours par semaine
du 2 novembre au 30
décembre 2021

AMÉNAGEMENTS

- Réhabilitation de l'ancien pôle de santé pour devenir pavillon d'accueil des visiteurs : création d'un nouvel espace d'accueil et de boutique, de salles d'ateliers pédagogiques et de bureaux.
- Coordination de l'agencement, de l'aménagement mobilier et de l'équipement de ces nouveaux espaces (prise de contact avec 22 prestataires et fournisseurs).
- Pour la nouvelle boutique (ouverture prochaine en 2022), recherche et conception de produits, mise en place de partenariats avec divers prestataires (notamment pour la création d'une ligne alimentaire) : commande de 700 articles.

COLLECTIONS

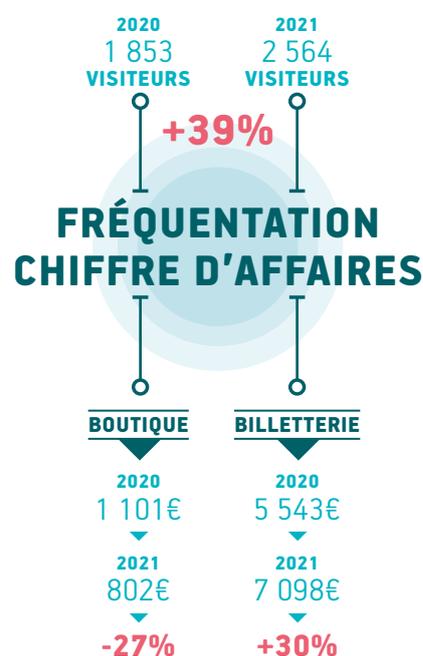
- Acquisition de 6 œuvres (dons de particuliers) : 4 tableaux de Pierre Ladureau et 2 dessins de Maurice Prieur.
- Restauration d'une commode d'Antoine Criaerd (classée monument historique) avec l'aide de la DRAC.
- Equipement du musée en thermo-hygromètres pour assurer un suivi climatique.

ÉVÈNEMENTS ET MÉDIATION

- Organisation de 3 événements (visites théâtralisées pour la Nuit des musées et les Journées européennes du patrimoine, création d'un jeu de piste dans la ville pour les JEP, conférence/concert autour de Pierre Stoppa) : 1 014 visiteurs.
- Reprise de l'ensemble de l'offre pédagogique et création d'ateliers (en cours).
- Participation à un projet avec le jeune public (C'est mon patrimoine).

COMMUNICATION ET PROMOTION

- Création d'une nouvelle identité visuelle et d'une nouvelle signalétique (en cours).
- Accueil de 20 influenceurs régionaux.





Maison de Camille et Paul Claudel

Ouverture au public
du 19 mai au
31 octobre 2021

AMÉNAGEMENTS

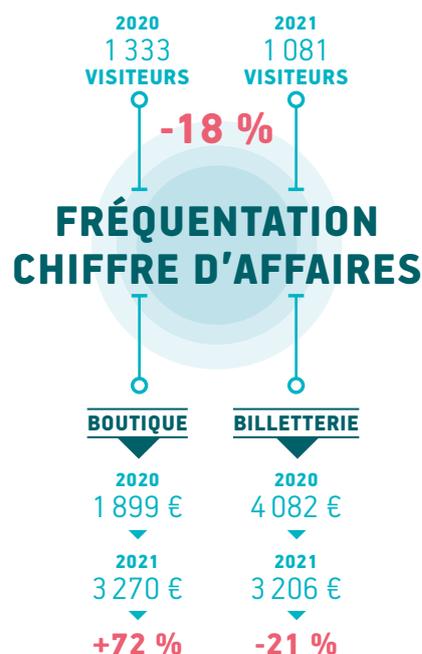
- Construction d'une terrasse et achat de mobilier pour la création d'un salon de thé en extérieur (en cours).

COLLECTIONS

- Acquisition de 2 œuvres (dons de particuliers): auto-graphe et édition rare de Paul Claudel.
- Restauration du buste de Ferdinand de Massary par Camille Claudel (dépôt du musée Jean de La Fontaine) en vue de sa présentation dans le musée.
- Prêt de 47 œuvres à des partenaires extérieurs pour 2 expositions temporaires.

ÉVÈNEMENTS ET MÉDIATION

- Organisation de 4 événements (spectacle, concert, conférence et Journées européennes du patrimoine).
- Création d'un livret-jeu et d'une animation en forme de Trivial Pursuit.
- Participation à 2 projets avec le jeune public (C'est mon patrimoine, ROLL).
- Départ d'Isabelle Escande en décembre (poste en cours de recrutement)



Musée de la Mémoire de Belleau 1914-1918

Ouverture au public
du 20 mai au
11 novembre 2021

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

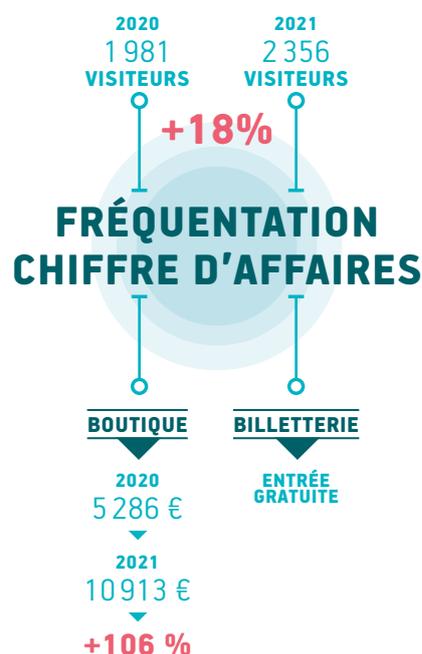
- Préparation et réalisation de 2 expositions temporaires bilingues (français et anglais): « La météorologie pendant la Grande Guerre » et « Peintres et soldats: des artistes au front ».
- Partenariat avec différents collectionneurs privés et avec le musée de la Grande Guerre de Meaux pour des prêts d'objets.

ÉVÈNEMENTS ET MÉDIATION

- Organisation de 3 événements (reconstitution historique, spectacle et Journées européennes du patrimoine): 438 visiteurs.
- Lancement d'un atelier pour le public scolaire.

COMMUNICATION ET PROMOTION

- Distribution et envoi de 4 000 dépliant du musée auprès des différents partenaires (offices de tourisme, musées, sites touristiques, hôtels, bases militaires américaines en Allemagne...).



SANTÉ ET MEDICO-SOCIAL

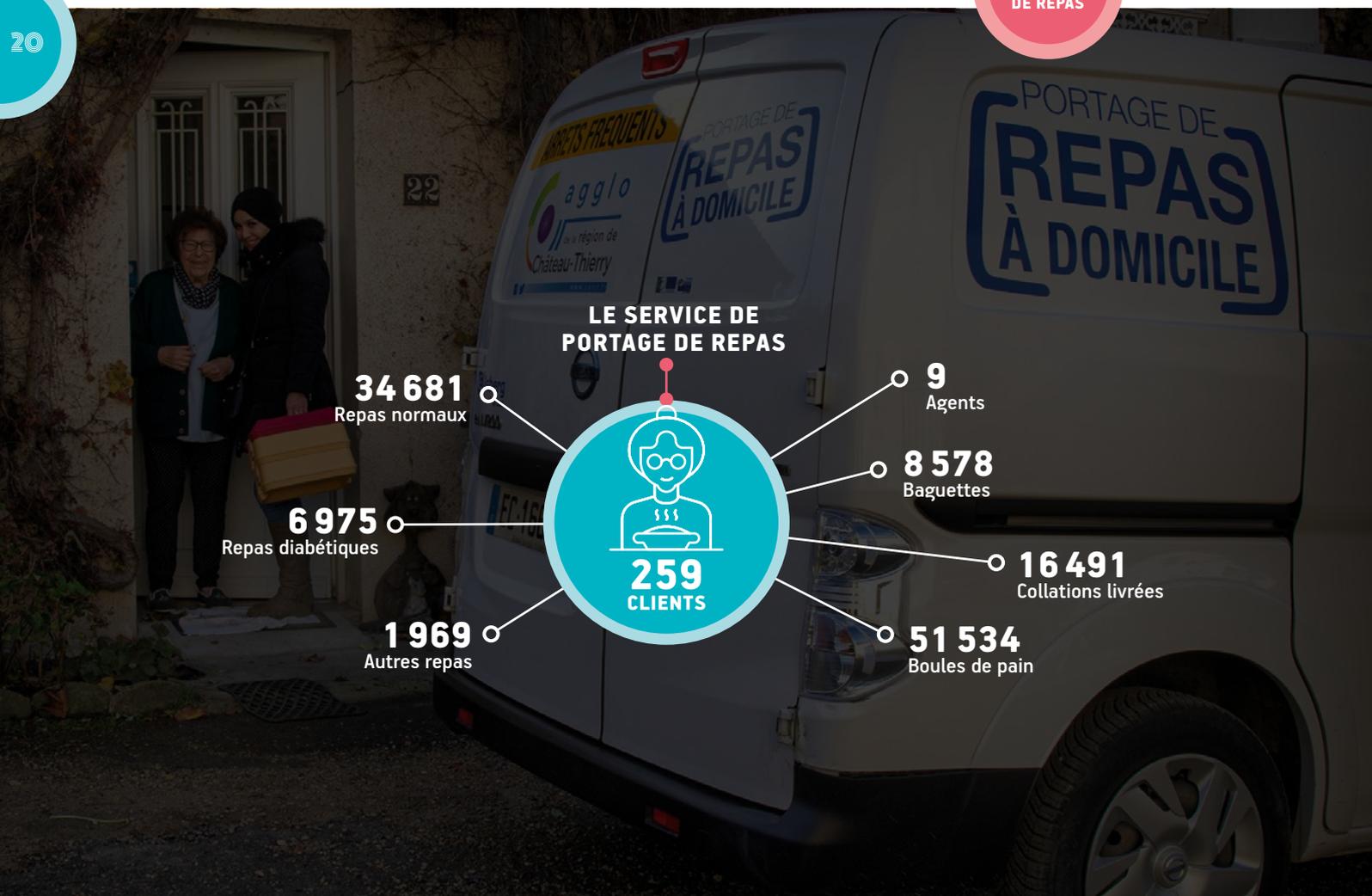
Aujourd'hui, les services de soins à domicile sont destinés à l'ensemble de la population. De manière ponctuelle ou spécifique, chacun peut avoir besoin d'une prise en charge particulière, quel que soit son âge ou sa catégorie sociale. C'est pourquoi les services médico-sociaux de l'agglo proposent différentes prestations, conçues pour répondre aux attentes des habitants.

Public concerné

- Les personnes âgées de 60 ans et plus,
- Les personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap,
- Les personnes adultes de moins de 60 ans atteintes de pathologies chroniques.

Le portage des repas

Le fonctionnement du service de portage de repas (livraison quotidienne) est destiné à apporter au-delà du plateau repas, une présence quotidienne auprès des personnes âgées et des personnes handicapées qui pour certaines se trouvent isolées.



LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS



Le soin à domicile

Notre service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) permet de prévenir une hospitalisation ou différer une entrée en institution, d'accélérer un retour à domicile dans de bonnes conditions suite à une hospitalisation ou de continuer à vivre à domicile en recevant des soins adaptés et de qualité.

La capacité actuelle est de 71 places pour personnes âgées et 3 places pour personnes handicapées.



L'aide à domicile

Les services d'aide et d'accompagnement à domicile assurent, au domicile des personnes, ou à partir de leur domicile, des prestations de services ménagers et des prestations d'aide à la personne pour les activités ordinaires de la vie et les actes essentiels lorsque ceux-ci sont assimilés à des actes de la vie quotidienne. Ces prestations s'inscrivent dans un projet individualisé d'aide et d'accompagnement élaboré à partir d'une évaluation globale des besoins de la personne.

Elles concourent au soutien à domicile, à la préservation ou la restauration de l'autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne, au maintien et au développement des activités sociales et des liens avec l'entourage.



LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE



La santé

Le territoire fait face à des problématiques de santé dont la prise en charge appelle la construction d'une dynamique pleinement partagée, menée par la collectivité.

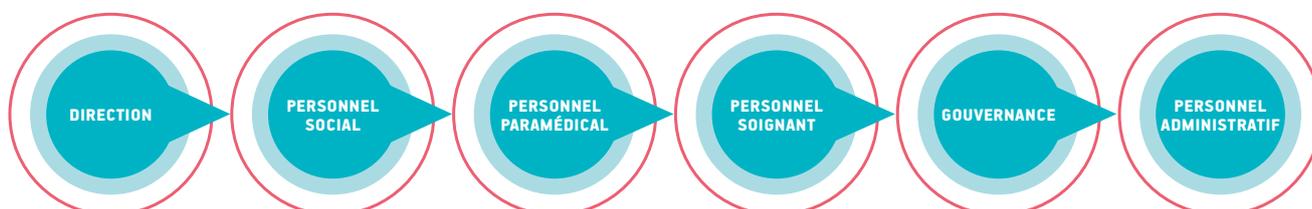
• En 2021, le maillage des maisons de santé s'est étoffé. Dorénavant, elle gère les maisons de santé de Jaulgonne,

Condé en Brie et Fère en Tardenois. Les études du projet de maison de santé à Neuilly Saint Front sont lancées.

• Co-signature du Contrat local de santé avec la ville de Château-Thierry.

• Présentation du projet de restructuration de l'établissement public médico-social

LES FORMATIONS



SPORT

L'agglo dispose des équipements et services suivants :

- Vestiaires et terrains de rugby sur le stade municipal de Château-Thierry (espace intercommunal de rugby « Paul QUILGHINI »);
- Vestiaires et terrains de football à Fère-en-Tardenois (stade intercommunal « Maurice LECOCQ »);
- Vestiaires et terrain de football à Condé-en-Brie exploités en régie;
- Halle des sports à Fère-en-Tardenois;
- Deux terrains de tennis à Fère-en-Tardenois;
- Gymnase, terrain de football et un mini-terrain de basket-ball à Courtemont-Varennes;
- Complexe aquatique Citelium en gestion déléguée;
- Gymnase nautique.

Lancements

- Travaux du futur dojo de l'Agglo à Fère-en-Tardenois le lundi 5 juillet 2021;
- Travaux au stade intercommunal de Condé-en-Brie (pose de candélabres, installation d'une clôture, pose d'un portail et pose de drains pour évacuation des eaux pluviales...);
- Étude sur les équipements sportifs du territoire pour le déplacement du mur d'escalade de Château-Thierry vers une structure plus adaptée.

Évènements

- Organisation de trois forums des associations (Neuilly-Saint-Front, Fère-en-Tardenois et Condé-en-Brie : 37 associations présentes);
- Courses longues des écoles de l'Agglomération sur les communes de Neuilly Saint Front et Courtemont Varennes (557 élèves ont pu y participer).

Mises à disposition

- Des équipements sportifs de l'agglo en faveur des associations sportives du territoire;
- Citelium : 300 à 400 heures mensuelles de lignes d'eau pour les clubs de natation, triathlon et plongée subaquatique et 150 heures par an de mise à disposition du bassin d'apprentissage pour les établissements médico-sociaux soit 80 000 € par an financés par l'agglo.

Paris 2024

- Obtention du Label Terre de Jeux en vue de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024;
- Candidature retenue de l'agglo en qualité de base arrière de préparation pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pour le nouvel équipement sportif de Fère-en-Tardenois (en recherche de délégation étrangère);
- Fête de l'olympisme et du paralympisme le mercredi 23 juin 2021 à l'Aiguillage (10 clubs présents et environ 150 enfants) et pose du bas-relief de l'artiste Mauro CORDA « TOUS PARIS 2024 ».



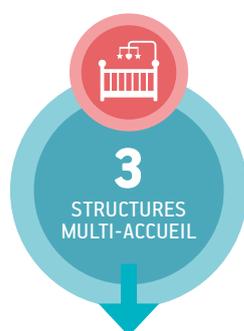
PETITE ENFANCE

Les structures de la petite enfance

Trois structures multi-accueil : deux à Château-Thierry et une à Fère-en-Tardenois pour un total de 105 berceaux. Quatre Relais Assistants Maternels (RAM) : Courtemont-Varennes, Château-Thierry, Fère-en-Tardenois et Neuilly-Saint-Front qui accompagnent quelque 350 à 400 assistantes maternelles sur nos 87 communes (dont environ

200 sur le seul secteur de Château-Thierry et communes environnantes).

Une Halte-Garderie Itinérante : à Essômes-sur-Marne et Blesmes (12 berceaux)



105 BERCEAUX



12 BERCEAUX

- Maintien de l'activité des services en tenant compte des contraintes sanitaires ;
- Mise en œuvre des protocoles sanitaires au sein des Établissements d'accueil du jeune enfant et des relais parents-enfants ;
- Suivi des aides COVID exceptionnelles en relation avec la CAF ;
- Mise en œuvre des nouveaux agréments des RPE selon les nouveaux objectifs de la CAF : avec notamment l'augmentation de l'offre des ateliers d'éveil sur le territoire (couronne de Château-Thierry et secteur de Fère-en-Tardenois). Mise en œuvre nécessitant l'usage des locaux de la HGI ainsi que la réhabilitation des locaux de la rue Croix Poiret afin qu'ils soient dédiés à la Petite Enfance ;
- Création d'un espace Snoezelen progressant au sein de la structure Terre d'Enfance ;
- Projet de labélisation AVIP sur la Maison des tous petits ;
- Finalisation du diagnostic Petite Enfance et intégration au sein de la Convention Territoriale Globale

(détermination des : axes / objectifs principaux / objectifs stratégiques / fiches actions).

- Projet de construction d'une nouvelle crèche en remplacement de la Maison des tous petits de la MTP :
 - Création d'un groupe de travail dédié et rattaché à la Convention Territoriale Globale ;
 - Recherches et sollicitations de financement dans le cadre de la construction de la nouvelle structure ;
 - Sélection d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).
- Projet d'évolution du fonctionnement de la cuisine de production Petite Enfance : Fusion avec la Cuisine Centrale de Château-Thierry / Intégration à une cuisine centrale de territoire / recours à un prestataire de services.



ETAGIT

DÉCHETS

Événements marquants de l'année

MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU MARCHÉ DE COLLECTE

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la fréquence et le mode de collecte ont été harmonisés sur tout le territoire. Un marché unique a été attribué à :

- Écodéchets pour le lot 1 (collecte des OMR et des recyclables hors verre)
- Minéris pour le lot 2 (collecte du verre en apport volontaire)

L'HARMONISATION DU MODE DE FINANCEMENT EN ROUTE AVEC LA TARIFICATION INCITATIVE

- Réorganisation du service déchets avec 4,8 agents supplémentaires (dont 2,8 uniquement pour la phase de mise en place de la redevance incitative)
- Poursuite de la campagne d'adaptation des bacs de l'implantation des points d'apports déchets pour les collectifs (22 683 bacs pucés et 82 conteneurs enterrés avec contrôle d'accès en place fin 2021).
- Campagne de communication avec différents guides

et concertations à travers différentes instances (7 COPIL, 3 conférences de territoire, 2 conférences des maires),

- Vote des tarifs à blanc de l'Abonnement Déchets Service au Conseil du 13 décembre 2021.

MISE EN PLACE DES EXTENSIONS DES CONSIGNES DE TRI

Depuis septembre 2021, les travaux effectués sur le centre de tri ont amélioré le traitement des matériaux. Désormais, tous les emballages plastiques et les petits emballages en aluminium sont pris en charge lors du tri.

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DES DÉCHÈTERIES

Les travaux de mise aux normes se sont poursuivis en 2021, avec la déchèterie de Neuilly-Saint-Front et celle de Villers-sur-Fère. Ils font suite aux travaux menés sur la déchèterie de Château-Thierry en 2019 (829 866 € TTC) et sur celle de Condé-en-Brie en 2020.

Indicateurs techniques



PRÉVENTION



SOUTIEN AU COMPOSTAGE

avec **3** sites de compostage collectif supplémentaires installés en 2021 et **247** aides au compostage individuel, 64 aides à l'acquisition de broyeurs et 39 aides pour les protections lavables (dont 2 crèches privées).



Au total, ce sont **6 000 personnes sensibilisées** à la réduction et au tri des déchets sur le territoire en 2021.

DÉCHÈTERIES



La fréquentation sur les 4 déchèteries est de **58 619** passages dont

- 32 053** sur celle de CHÂTEAU-THIERRY,
- 12 044** sur celle de NEUILLY-SAINT-FRONT
- 6 815** sur celle de VILLERS-SUR-FÈRE et
- 7 707** sur celle de CONDÉ-EN-BRIE.



COLLECTE

30 631 t COLLECTÉES

Dont

- 11 041 t** d'OMr
- 3 386 t** de recyclables
- 162 t** de cartons pro
- 1 926 t** de verre et 13 543 T en déchèteries),

Soit une diminution de 10 % des OMr et une hausse de 18 % des recyclables par rapport à 2020. Ces résultats encourageants sont liés à la mise en œuvre du futur mode de facturation avec le puçage des bacs et la campagne de communication ainsi qu'aux extensions des consignes de tri.

PRÉCOLLECTE

- 2 161** dotations de bacs
- 1 353** échanges
- 161** retraits
- 124** réparations
- 5** prestations de lavage des bacs (1 lavage des 172 containers à verres, 1 lavage intérieur et 2 lavages surfaciques des 54 points PAV).

CYCLE DE L'EAU

L'agglo exerce les compétences relatives à la gestion des eaux usées depuis le 1^{er} janvier 2019. Elle exerce également celles liées aux eaux pluviales depuis le 1^{er} janvier 2020.

En 2021, la compétence Gestion des Eaux Pluviales et Usées (GEPU) a été déléguée aux communes.

Eaux usées (collecte et traitement)

La compétence eaux usées est exercée en direct par le biais d'une régie d'assainissement qui comprend 22 agents, dont 17 agents de terrain et d'exploitation qui assurent une astreinte 7 J/7 et 24 h/24.

Au 1^{er} janvier 2021, la régie d'assainissement a élargi son périmètre d'intervention, avec la fin de 2 délégations de services publics. Elle a aussi repris en régie les systèmes d'assainissement de Fère-en-Tardenois et de l'ancienne Communauté de communes du canton de Condé-en-Brie.

La société Véolia exploitera en délégation de service public les communes de Crézancy et de Mézy-Moulins jusqu'au 31 décembre 2025.

COLLECTE DES EAUX USÉES

Au niveau des raccordements sur la structure de collecte :

- 469 habitations ont fait l'objet de contrôles de conformité à l'occasion de ventes dont 71,6 % se sont avérées conformes ;
- Des campagnes de contrôles systématiques ont eu lieu sur 150 habitations des 9 rues qui vont être mises en séparatif à Château-Thierry et Chierry pour définir avec les riverains les travaux de mise en séparatif de leurs installations ;
- 34 nouvelles habitations ont été raccordées sur les réseaux de collecte.

Les réseaux de collecte ont fait l'objet :

- d'un curage préventif sur un linéaire de 41 km, partagés entre les délégations de service public reprises depuis juillet 2020 et la régie existant depuis la création de l'agglo. Il vise à mieux connaître les réseaux sur les nouveaux secteurs.
- de 158 interventions d'urgence liées aux réseaux et branchements. Il s'agissait essentiellement de débouchages de branchements (notamment, par des lingettes), ou de canalisations engorgées.
- de 92 réparations sur les réseaux, réalisées par le bailleur de la régie d'assainissement. Elles portaient sur du recèlement de regards d'assainissement et la casse de réseaux avec ouvertures de voiries ou trottoirs. La facture totale de ces interventions s'élève à 200 100 € HT.

Traitement des eaux

- Les réseaux de collecte véhiculent les eaux usées de 59 000 habitants (34 000 abonnés) vers 12 unités de traitement. Celles-ci présentent des capacités et des procédés de traitement très différents, entre la station d'épuration Pierre Lemret, à Château-Thierry (46 000 Équivalents Habitants) et les stations d'épuration extérieures, (moins de 100 Équivalents Habitants)
- La station d'épuration Pierre Lemret reçoit également des matières de curage des réseaux (187 m³ en 2021), des matières de vidanges de fosses

EN 2021, LE PATRIMOINE D'ASSAINISSEMENT EXPLOITÉ S'ÉLÈVE AINSI À :

295 km
DE RÉSEAUX
D'EAUX USÉES

55 km
DE RÉSEAUX
UNITAIRES

73
POSTES DE
POMPAGE

2
BASSINS DE
STOCKAGE
DES EAUX USÉES

12
UNITÉS DE
TRAITEMENT



septiques (55,14 m³) et des vidanges de bacs à graisse (12,2 m³);

- Pour 2021, les déchets issus des unités de traitement sont:
 - Des refus de dégrillages qui sont assimilables à des ordures ménagères pour un tonnage de 4 250 t;
 - Des sables qui, après nettoyage, sont valorisés en tant que sable de remblais pour un 9 940 t;
 - Des boues pour un total de 3 460,556 t brutes en 2021. Après chaulage ces boues sont valorisées par épandage en agriculture sur la période estivale par une société prestataire (SEDE). En 2021, le traitement des boues de la station d'épuration Pierre Lemret a été arrêté pour réparation du matériel et 545 t de boues ont été envoyées en compostage car impropres à l'épandage pour un total de 113 078 €HT.
- Le laboratoire de la station d'épuration de Château

Thierry réalise les analyses et les bilans de fonctionnement de l'ensemble des stations d'épuration, soient, en 2021, 108 bilans des installations et entre 700 et 800 analyses.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Dans le cadre de ses missions, la régie d'assainissement réalise les contrôles des installations dans le cas de :

- Vente soit 648 contrôles réalisés en 2021 lesquels s'avère pour la plupart (80 %) non conformes car les installations sont limitées une simple fosse septique/toutes eaux/bac dégraisseur sans traitement à suivre;
- Contrôles d'implantation des installations soit 10 contrôles;
- Contrôles de bonne exécution (création d'une installation neuve) ou de réhabilitation d'installation existantes soit 202 contrôles en 2021.

Gestion des Eaux Pluviales et Usées (GEPU)

En 2021, la Communauté d'agglomération a proposé de reconduire la délégation de compétence GEPU. 54 communes ont ainsi exercé cette compétence par délégation, intervenant sur des réparations ponctuelles, des curages et des inspections télévisées de réseaux. 28 opérations d'investissement ont aussi été menées sur 19 communes.

Une journée technique dédiée à la végétalisation des projets d'aménagement et des secteurs urbains a été organisée, dans le but de développer la gestion intégrée et durable des eaux pluviales. Elle a rassemblé 45 élus, techniciens, bureaux d'études et entreprises du territoire.

Par ailleurs, un diagnostic sur les risques d'érosion et

de ruissellement a été réalisé sur 14 communes du bassin versant amont de l'Ourcq, dont 12 sur le territoire de l'agglo. Cette étude a permis d'établir les actions à mener en zone urbaine et non urbaine, en relation avec le syndicat de l'Ourcq amont et du Clignon.

Des épisodes orageux intenses ont marqué l'année écoulée, causant des inondations et des coulées de boue sur certaines parties du territoire. Les communes ont pu compter sur le personnel et les moyens techniques de la régie assainissement pour y faire face.

Depuis l'été 2021, des campagnes de mesure de qualité des milieux aquatiques ont été conduites afin de caractériser l'impact des pollutions domestiques sur certains cours d'eau.

Dispositifs contractuels avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie en vue de préserver l'eau

Le Contrat Territorial Eau et Climat Ourcq amont et Clignon poursuit sa mise en œuvre, pour la deuxième année. Il comprend un volet « Grand Cycle », porté par le syndicat Ourcq amont et Clignon et le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, et un volet « Petit Cycle », porté par la Communauté d'agglomération et la communauté de communes de Retz-en-Valois. Son objectif est d'optimiser l'assainissement des eaux usées et de gérer durablement les eaux de pluie.

Concernant le « Petit Cycle », l'enjeu essentiel est de réhabiliter les installations d'assainissement non-collectif, dont l'impact sur les cours d'eau est avéré. La préparation de ces réhabilitations a débuté auprès des communes concernées, avec la consultation de bureaux d'études qui réaliseront le diagnostic des installations. Les Contrats Globaux d'Actions (CGA) Vallées de

Marne et CGA Surmelin petit Morin se sont achevés au 31 décembre 2021 et ont permis :

- de mettre en œuvre une importante opération de mise en séparatif des réseaux unitaires d'assainissement sur Château-Thierry. Deux marchés de travaux ont été notifiés pour un montant de 1 128 152 €HT de travaux en domaine public et 296 945 €HT de travaux en domaine privé.
- d'organiser une formation qualifiante des agents des collectivités à l'entretien des milieux aquatiques et humides
- de préparer les futurs Contrats territoriaux Eau et Climat grand cycle Petit Morin d'une part, et Marne et Surmelin d'autre part, qui seront portés par les Syndicats de bassin versant concernés.

URBANISME

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUIH)

L'Agglo a engagé l'élaboration du PLUIH, un document de planification stratégique indispensable à un développement équilibré du territoire. Il est conçu en collaboration avec les 87 communes membres :

- Rédaction du dossier de consultation des entreprises (6 offres analysées, 4 groupements auditionnés)

et sélection de l'équipe d'études Verdi Conseil – Mediaterra et Sphère Avocats ;

- Appropriation des données du territoire et réalisation de 87 entretiens avec les élus dans les communes.

Évolution des documents d'urbanisme communaux

Pendant la durée de l'élaboration du PLUIH, l'agglo est compétente pour engager les procédures d'évolution des documents communaux.

En interne, le service a réalisé les dossiers de modifications simplifiées des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) communaux et assuré le suivi des procédures :

Modifications simplifiées des PLU de Bézu-Saint-Germain, Chartèves, Château-Thierry, Étampes-sur-Marne, Fère-en-Tardenois, Jaulgonne et Vézilly

7
PROCÉDURES
APPROUVÉES
EN 2021

3
PROCÉDURES
EN
COURS

Modification simplifiée n° 4 du PLU de Château-Thierry, révision de la carte communale d'Etrepilly et élaboration du PLU de Courtemont-Varenes

Transformation de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) de Château-Thierry en Aire de Mise en valeur de l'Architecture et du Paysage (AVAP)

L'Agglo, compétente en matière de documents d'urbanisme, assure la poursuite de la transformation de la ZPPAUP de Château-Thierry en AVAP :

- Validation des compléments de diagnostic et du

projet de périmètre en Commission Locale de l'AVAP ;

- Échanges avec le bureau d'études et réunions de travail sur la rédaction du règlement de l'AVAP.

Révision du Règlement Local de Publicité de Château-Thierry

L'Agglo a prescrit la révision du Règlement Local de Publicité de Château-Thierry :

- Lancement et suivi de la procédure ;

- Rédaction du dossier de consultation des entreprises (3 offres analysées) et sélection du bureau d'études Mesures et Perspectives.

Déploiement de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme

L'Agglo a décidé et organisé la dématérialisation des autorisations d'urbanisme sur les 71 communes adhérentes au service d'instruction. Elle a aussi mis en place un Service de Saisine par voie Électronique (SVE) pour les autorisations d'urbanisme :

- Organisation des actions de formations : 8 agents formés ; 118 élus et techniciens communaux

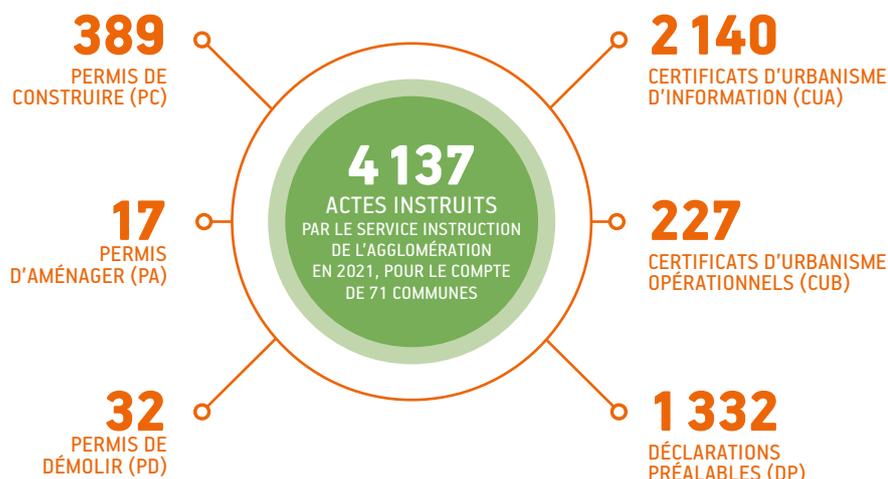
présents lors des 4 sessions de formation dédiées aux communes ;

- Accompagnement à la mise en place du nouveau logiciel Next'ADS/XMap : rédaction du mode d'emploi pour les communes, de documents de communication pour les communes sur le SVE, administration du logiciel.



Instruction des autorisations d'urbanisme

→ Une forte augmentation du nombre d'actes instruits par rapport à 2020 : près de 1 000 actes supplémentaires (3 142 actes en 2020, répartis comme suit : 1 630 CUa, 193 CUB, 1 025 DP, 259 PC, 15 PA, 20 PAD)



Accompagnement des communes, des habitants et des professionnels par le service droit des sols

- 660 rencontres assurées par les instructeurs (le service reçoit sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi) ;
- 4 500 appels reçus par les instructeurs (mairie et pétitionnaires) ;
- 116 rencontres avec l'Architecte des Bâtiments de France
- 30 rencontres avec l'architecte Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)

REVITALISATION CENTRE-VILLE ET CENTRES-BOURGS

La Revitalisation du centre-ville de Château-Thierry et des centres-bourgs accompagne le renouvellement urbain du centre de Château-Thierry, ainsi que ceux des communes alentours, afin de développer l'attractivité et le dynamisme du territoire.

Poursuite d'Action Cœur de Ville Château-Thierry autour de ses 5 axes

- 1 comité de suivi ;
- Lancement de la démarche d'évaluation ;
- 7 interventions dans des colloques ou manifestations auprès de l'État (ANCT, diverses assises, CAUE), de l'ANAH, de différentes Régions ou Département (Colloque Île-de-France, Orne) ;
- Accompagnement des actions en faveur de l'habitat : suivi d'une concession de renouvellement urbain portée par la Ville, lien et relais de la stratégie Ville sur l'OPAH-RU et l'AVAP ;
- Dynamisation des actions en faveur du commerce : accompagnement du FISAC, recrutement d'un manager des centres-villes intercommunal ;
- Focus sur la mise en place d'une Résidence Jeunes actifs : finalisation d'une étude et contact en cours pour sa réalisation ;
- Étude stratégique sur le quartier des Augustines : quels projets possibles pour l'agglo et pour la Ville ?
- 3 demandes de fonds ou appels à projet.



Lancement de Petites Villes de demain

- 2 signatures de convention :
- Ville de Neuilly-Saint-Front, État et Agglo
- Ville de Fère-en-Tardenois, État et Agglo
- Recrutement d'un chef de projet
- Lancement de la phase de diagnostic du projet de territoire (terrain, observations, analyse de données, cartographies)
- Lancement de l'OPAH-RU multisites (Condé-en-Brie, Fère-en-Tardenois, Neuilly-Saint-Front) visant à améliorer l'habitat
- 3 formations et une vingtaine de webinaires
- 12 rencontres avec les partenaires
- 4 études lancées (Shop'In, CAUE, projet de restaurant, gendarmerie)
- 2 rencontres avec les élus : présentation du dispositif : « Petites Villes de Demain » et 1 atelier participatif organisé (cartographie participative)
- Création d'un questionnaire et d'un diagnostic en marchant
- 1 présentation lors d'une visite ministérielle



© David Rose

Devenir du Quartier de la Gare de Château-Thierry

Le quartier de la Gare de Château-Thierry est l'un des centres principaux de la ville. La gare accueille chaque année plus de 2 millions de visiteurs et son quartier dispose de nombreux atouts : logements, services publics (notamment avec l'Aiguillage), espaces verts, entreprises et industries.

- Lancement d'une étude stratégique et pré-opérationnelle par l'agglo : recrutement du cabinet

d'étude, réalisation de la 1^{re} phase diagnostic : 15 partenaires rencontrés, 1 balade urbaine organisée, 250 interviews en gare, 5 comptages

- Mise en place de rencontres régulières avec les instances de la SNCF sur les questions notamment d'accessibilité



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Crise sanitaire

Un dispositif de secours a été mis en place pour les Très Petites Entreprises (TPE) impactées par la COVID-19. Ces sociétés de moins de 10 salariés ont pu percevoir une aide allant jusqu'à 3 000 €, en cas de difficulté.

34 entreprises aidées pour un total de 82 000 €. Parmi elles, 19 n'avaient aucun salarié.

34
ENTREPRISES AIDÉES
POUR UN TOTAL DE
82 000 €



Plan d'actions

Un plan d'actions « Développement économique et commerce » a été élaboré, dans le prolongement du projet de territoire. Ce plan comprend :

- 1 action sur la stratégie ;
- 4 sur les zones d'activités et les locaux économiques ;
- 4 liées à la formation et à l'enseignement supérieur ;
- 5 favorisant la transition écologique et numérique ;
- 4 pour la synergie entre les acteurs du territoire ;
- 2 pour l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) et l'insertion par l'économique ;
- 1 pour l'identité territoriale ;
- 1 pour le maintien du commerce de proximité ;
- 1 pour fédérer le commerce à l'échelle de l'agglomération ;
- 1 pour accompagner l'attractivité de la ville-centre ;
- 1 sur la place de marché numérique locale ;

Deux études ont été menées :

- Étude stratégique sur les zones d'activités du territoire. Elle a permis d'établir des préconisations pour les zones d'activités, avec la définition

d'une stratégie intercommunale à l'horizon 2040. La nécessité d'une nouvelle zone, à l'est de celle de l'Omois, a été mise en évidence. Des études ultérieures préciseront la faisabilité d'une zone de 100 hectares dans le Tardenois, en bordure de l'autoroute A4 ;

- Étude portant sur la création d'une pépinière d'entreprises. Elle a validé l'implantation de celle-ci au sein des locaux U1, à Château-Thierry.

Plateforme numérique

Après le lancement de la plateforme numérique Achetezachato.fr, en 2020, le renforcement de l'animation commerciale à Château-Thierry et dans l'ensemble des centres-bourgs du territoire s'est poursuivi :

- Un manager du commerce a été recruté au 1^{er} mars au sein de l'équipe du Développement économique.
- Une soixantaine de commerçants, artisans et producteurs sont présents sur la plateforme Achetezachato.fr. Un chiffre d'affaires de 40 977 € pour 183 commandes a été réalisé depuis le lancement en novembre 2020 (chèques cadeaux compris);
- Participation aux travaux des Unions Commerciales de Château-Thierry et de Fère-en-Tardenois;
- Mise en réseau sur certains projets comme le Palais de Justice et le magasin de producteurs à Château-Thierry, des porteurs de projet vers les propriétaires

de locaux commerciaux, l'extension du magasin LIDL de Fère-en-Tardenois;

- Accompagnement des projets des commerçants;
- Accompagnement et suivi dans le cadre du FISAC, de 6 dossiers.



Zones d'activités

L'aménagement et la commercialisation des terrains des zones d'activités de l'agglo se poursuivent.

Au sein de la zone de l'Omois, les travaux d'aménagement d'une parcelle de 3 hectares ont été préparés. 6 PME-PMI ont déclaré leur intention de s'y installer et le

permis d'aménager a été déposé en décembre.

Le Conseil Communautaire a pris une délibération afin de céder un terrain de 13 953 m² à l'entreprise CAMUS (groupe paysagiste DANIEL MOQUET). Ce terrain est situé sur la zone des Acacias à Neuilly-Saint-Front.

Plan de relance

Dans le cadre du Plan de relance, l'État a mis en place un fonds de 150 M€ de subventions, en faveur des projets industriels les plus structurants pour les territoires.

Par ailleurs, l'agglo, labellisée «Territoires d'industrie» a bénéficié de l'accompagnement de l'ANCT (Agence Nationale de la Coh.sion des Territoires), pour mieux cerner ses points de blocage et trouver des leviers d'action, pour mieux accompagner les entreprises de notre territoire :

- 36 visites d'entreprises à l'initiative de la collectivité.
- 14 projets (investissement, recrutement et immobilier) détectés et accompagnés lors de ces visites,

notamment avec le soutien à l'instruction des dispositifs d'aides financières;

- 37 projets (création, développement, innovation, immobilier) suivis lors de rendez-vous et contacts issus de demandeurs;
- Consolidation du binôme élu / industriel dans le cadre de « Territoires d'Industrie » : le Vice-Président au développement économique de la CARCT et le Président de l'UISA (Union des industriels du Sud de l'Aine) sont désormais ses référents sur le territoire.

Formation

L'analyse du territoire a révélé un frein sérieux dans le développement harmonieux des entreprises, avec la persistance de métiers en tension. Cela signifie que le territoire ne peut pas fournir la main-d'œuvre demandée par ces corps de métiers. Le territoire manque de formations dans des domaines porteurs, comme la conduite de lignes automatisées, ou de poids lourds, et la maintenance.

- Travail en partenariat avec le CNAM et les lycées Jules Verne et Jean de La Fontaine afin de mettre en place 2 formations BAC+3;
- Accompagnement de l'UISA en ingénierie sur le projet de création d'une école de production sur le métier de l'usinage. L'école préparera à un CAP en 2 ans qui pourra être suivi d'une année ou deux de BAC Pro ou d'une année de CQP (Certification de

Qualification Professionnelle);

- Lancement de la plateforme de formation au métier de conducteur routier à Hartennes-et-Taux en collaboration avec le Grand Soissons et la Communauté de Communes du Canton d'Oulchy-le-Château : 24 personnes formées au titre professionnel de porteur et 12 personnes formées au transport routier de voyageurs;
- Accompagnement de l'UISA, association organisatrice du premier salon « Osez l'Industrie » plus de 1 000 visiteurs dont 860 collégiens et lycéens ont fait le déplacement pour découvrir et dialoguer avec les 22 entreprises et 16 centres de formation dans le domaine de l'industrie.

HABITAT

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU)

À Château-Thierry :

- le suivi-animation, à la charge de la Communauté d'Agglomération, se porte à 47 028 € TTC (financé à environ 50 % par l'ANAH);
- Les aides aux PO et PB, octroyées par l'agglo, représentent 29 213 €. Elles avaient été estimées à 49 100 € dans la convention ANAH (25 000 € pour les PO et 24 100 € pour les PB);

Ces dossiers portent sur 10 logements et ont généré près de 875 000 € de travaux. Il est important de noter

que ces travaux sont majoritairement réalisés par des entreprises du territoire, contribuant à une économie locale vertueuse.

3 comités de suivi, 2 comités mal-logement et un comité de pilotage ont été formés pour l'année 2021.

Pour les communes de Condé-en-Brie, Fère-en-Tardenois et Neuilly-Saint-Front, la convention a été signée le 1er novembre 2021. L'opération démarrera de façon opérationnelle en 2022.



La Conférence Intercommunale du Logement

La Conférence Intercommunale du Logement a pour objectif de :

- Définir la politique intercommunale d'attribution de logements au sein du parc locatif social;
- Développer la mixité sociale;
- Favoriser la coopération entre les bailleurs et les réservataires;
- Améliorer la transparence du dispositif pour les demandeurs.

Réglementaire, cette conférence a évolué au cours des derniers mois. Son lancement officiel par l'agglo date de

février 2018. Toutefois, elle n'a été réellement activée en juin 2019, avec l'accompagnement du bureau d'études GTC (Guy Taieb Conseil), retenu suite à une mise en concurrence.

7 ateliers et une réunion plénière ont été organisés durant cette année 2021, pour aboutir début 2022 à la présentation du Plan Partenarial de Gestion de la Demande.

Le pouvoir de police spécial en matière d'habitat : les périls

Le pouvoir de police spéciale en matière d'habitat est détenu aujourd'hui par le Président de l'agglomération. Après requête du Tribunal Administratif d'Amiens, des expertises sont déclenchées en cas de suspicion de « péril imminent », entraînant un danger pour la sécurité publique.

Ces expertises sont à la charge de la collectivité. Elles aboutissent à des arrêtés de mise en sécurité, imposant aux propriétaires des biens concernés de procéder à une mise en sécurité avant d'engager les réparations nécessaires.

En 2021, 7 expertises ont été réalisées à Cierges, Fresne-en-Tardenois, Coulonges-Cohan, Bézu-Saint-Germain, Grissoles et Château-Thierry. Les frais d'expertise représentent 5 000 €.

Ces dossiers ont donné lieu à 2 sécurisations ordonnées par la collectivité, en lieu et place des propriétaires, ou héritiers, défailants. Le montant total des travaux s'élève à 8 725,73 € (2 218,04 € pour la première et 5 07,69 € pour la seconde). Ces montants seront refacturés ultérieurement.

Les garanties d'emprunt

L'agglo peut apporter une garantie d'emprunt aux bailleurs sociaux, facilitant ainsi le financement et la création de logements sur le territoire. Parmi les bailleurs concernés, se trouvent Clésence, Plurial Novilia, le Foyer Rémois, ICF Habitat, l'OPAL et Coallia.

Actuellement, les demandes de garantie d'emprunt destinées aux programmes de logements sociaux doivent, au préalable, recevoir l'accord des conseils

municipaux des communes d'assiette puis des élus communautaires. En fonction du zonage, un taux différent est appliqué.

En 2021, 5 demandes de garanties d'emprunt, pour 2 bailleurs, pour un montant total de plus de 11 millions d'euros, pour 114 logements sociaux, ont été traitées favorablement.

Le PIG : Programme d'Intérêt Général

Le PIG s'apparente à une OPAH, mais concerne l'ensemble du département. Il permettra aux propriétaires d'être accompagnés d'un point de vue technique et financier dans le cadre de travaux de réhabilitation. Une aide maximale de 1 000 € par bénéficiaire éligible.

Une enveloppe annuelle de 31 000 € a été allouée. En 2021, 18 dossiers ont été votés, conduisant à 18 arrêtés

attributifs de subvention. Le montant total de subventions attribuées était de 17 589 €. Dans le cadre du PIG, les travaux engagés sur le territoire intercommunal ont représenté 704 627 €. Ces travaux ont été réalisés en grande partie par des entreprises locales.

Maisons de l'Agglo - France Services

Pour l'année 2021, les 4 sites (Aiguillage, Condé-en-Brie, Fère-en-Tardenois et Neuilly-Saint-Front) ont répertorié 2 578 sollicitations, avec 1 458 visites et rendez-vous physiques, et 1 120 appels et rendez-vous téléphoniques). Un pic d'activités a été atteint en septembre, avec 312 demandes.

POLITIQUE DE LA VILLE

Dans le cadre de la Politique de la Ville, les actions se concentrent sur 2 quartiers prioritaires de Château-Thierry : Vaucrises et Blanchard. Le service œuvre également sur l'ensemble du territoire, dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

Le contrat de Ville

L'accompagnement des conseils citoyens

- 9 réunions des conseils citoyens
- 1 assemblée générale
- 1 rencontre avec les porteurs de projets associatifs

La gestion de l'Appel à Projet

Le service se veut l'interface entre les institutions et les porteurs de projets locaux. Il accompagne ces derniers, veille au dialogue et évalue les actions menées.

- 8 réunions de travail
- 1 audition des porteurs de projets
- 1 comité d pilotage

Réunions partenariales

- Projet FDR 21
- Projet concerts de poche
- Rencontre Mission Locale
- Rencontres avec les œuvres caritatives
- Comité de pilotage CTG (Convention Territoriale Globale)
- Projet demande de subvention AMI - réserve

performance régionale

- Rencontre acteurs de proximité quartier Blanchard
- Projet Festivité 2021
- Projet prévention déchets
- Projet Nina et Simon-e-s
- Projet Citélab : 2 réunions
- Projet Réussite Éducative
- Projet PAV (Point Accès Volontaire) : 4 réunions
- Comité de pilotage crèche Vaucrises
 - 2 réunions de travail
- Accompagnement du Jardin partagé des Comtesses
- Réunion Lieu de vie Vaucrises.
- 3 formations avec l'IREV, le centre de ressources Politique de la Ville des Hauts-de-France

C'est mon patrimoine (dispositif État)

- 2 réunions de travail

Nos quartiers d'été 2022 (dispositif Région)

- 2 réunions sur les quartiers d'été : une à l'initiative de l'État, l'autre de la Région

Suivi de l'abattement de la Taxe Foncière sur les propriétés Bâties

Auprès du bailleur Clésence :

- Réunion plan d'action
- Comité technique

- Réunion de travail vidéo protection
- 3 réunions bilan.

Le Projet de renouvellement urbain porté par la ville de Château-Thierry

Le service, en partenariat constant avec la ville de Château-Thierry, définit, met en œuvre, suit et assure la concertation du Programme de rénovation urbaine du quartier des Vaucrises. À ce titre :

- Il pilote les actions « Habitat et relogement »
- Il suit les attributions, en partenariat avec les bailleurs et la Conférence Intercommunale du logement.
- Il fait le lien avec les bureaux d'études, l'ANRU, la DDT.

Le service a finalisé la convention et gère la revue de projet.

La Maison du Projet

Le service est chargé de l'animation du lieu, de la coordination de la communication et de la concertation sur les projets d'aménagement. Implantée au centre social La Rotonde, la Maison du Projet est actuellement en sommeil.

Réunions partenariales

- Premiers échanges avec l'IREV (Centre ressources Politique de la Ville Hauts-de-France) : 7 janvier.
- Réunion réglementation ANRU avec la DDT
- Réunion de travail Clésence avec la DDT
- Réunion Clésence présentation projet Blanchard

(hors ANRU)

- Réunion rénovation énergétique avec la DDT
- Commission logement Vaucrises
- Participation à la Conférence Intercommunale du Logement
- Formation IODA (plateforme ANRU)
- Présentation projet ANRU Clésence
- Visite quartier Vaucrises
- Revue de projet
- Réunion cellules commerciales Blanchard
- Formation IODA.



LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

En plus de gérer le dispositif intercommunal, l'agglomération coordonne le groupe de travail et de réflexion du sud de l'Aisne, autour des violences faites aux femmes et intrafamiliales.

Les 5 axes du CISPD

- Les violences intrafamiliales
- Les addictions
- La jeunesse
- La tranquillité publique /vidéo protection
- La radicalisation

Réunions partenariales

- Plénière du Comité Local d'Aides aux Victimes
- Réunion VFF
- Réunion têtes de réseau VVF
- Réunion CCAS
- Réunion sous-Préfecture
- Conseil Départemental de la Prévention de la Délinquance

GRANDS PROJETS

Les grands chantiers

DOJO FÈRE-EN-TARDENOIS

Création d'une salle de sport dédiée aux activités de combat et au sol.

COÛT OPÉRATION : 2 175 000 € TTC

SUBVENTION : 80 %

LIVRAISON MAI 2022

BILLETTERIE BOUTIQUE DE L'HÔTEL-DIEU

Aménagement d'une billetterie boutique pour l'Hôtel-Dieu.

COÛT OPÉRATION : 520 000 € TTC

SUBVENTION : 80 %

LIVRAISON AVRIL 2022

Le patrimoine

GRILLE DE LA MAISON CLAUDEL

Remise en peinture de la grille d'entrée de la maison de Camille et Paul Claudel à Villeneuve-sur-Fère.

2 220 € TTC

GRILLE DE L'HÔTEL-DIEU

Recherche de la peinture originale des grilles en lien avec l'Architecte des bâtiments de France, études des écailles les plus profondes et choix d'une couleur qui est celle des grilles du Château Royal de Villers-Cotterêts (PRIEM Vert). Ponçage de la couche de peinture jusqu'au métal puis remise en peinture de toute la grille de l'entrée principale.

29 928 € TTC

FOYER CONDÉ-EN-BRIE

Traitement Acoustique de la salle par la pose de piège à son sur tous les murs.

On notera que les Services Techniques ont repeint toute la salle et purgé les murs de tous les restes de décoration et affichage.

COÛT OPÉRATION : 31 520 € TTC

LIVRAISON : OCTOBRE 2022

STADE CONDÉ-EN-BRIE

Reprise des éclairages du terrain en LED, dépose et repose des buts de football, redimensionnement du terrain, nettoyage et remodelage de la noue recevant la source le long du terrain, pose d'une clôture périphérique et d'un portail, puis en mars 2022 reprise complète de la surface de pratique en herbe.

COÛT OPÉRATION (+PELOUSE EN 2022) :

95 935 € TTC (+ 14 628 € TTC)

LIVRAISON HORS PELOUSE : AVRIL 2021

PASSERELLE DE LA HALTE NAUTIQUE

Mise en sécurité du ponton de la halte nautique pendant le chômage de la Marne à l'automne 2021.

COÛT OPÉRATION : 500 € TTC DE MATÉRIEL ET EN PARTENARIAT AVEC VNF.

SÉCURISATION DE LA SALLE LOUVROY À NEUILLY-SAINT-FRONT

La charpente du bâtiment présente d'importants désordres structurels, nécessitant sa fermeture en urgence. L'expertise judiciaire diligentée par l'agglo a préconisé un étaie conservatoire, dans l'attente des travaux de réparation nécessaires. 15 tours d'étaisements ont été posées afin de soulager la charpente. Elles doivent servir à éviter des détériorations supplémentaires. La reprise complète du complexe (charpente, toiture et couverture) est prévue en 2022-2023.

COÛT OPÉRATION : 118 390 € TTC (HORS HONORAIRES JUDICIAIRES)

FIN DE POSE DES ÉTAIEMENTS : JANVIER 2022

TRAVAUX SUR LA CHARPENTE ET LE BÂTIMENT : 2ND SEMESTRE 2022

FRÉQUENTATION DE LA HALTE FLUVIALE

163 nuitées

Origine géographique

61% France

31% Angleterre

6% Hollande

2% Allemagne

FRÉQUENTATION DE L'AIRE DE CAMPING-CARS

2 220 nuitées

Origine géographique

72% France

11% Allemagne

10% Hollande

5% Angleterre

1% Espagne

1% Italie

INTERVENTION DE NOS SERVICES TECHNIQUES ET DE NOS MOYENS GÉNÉRAUX

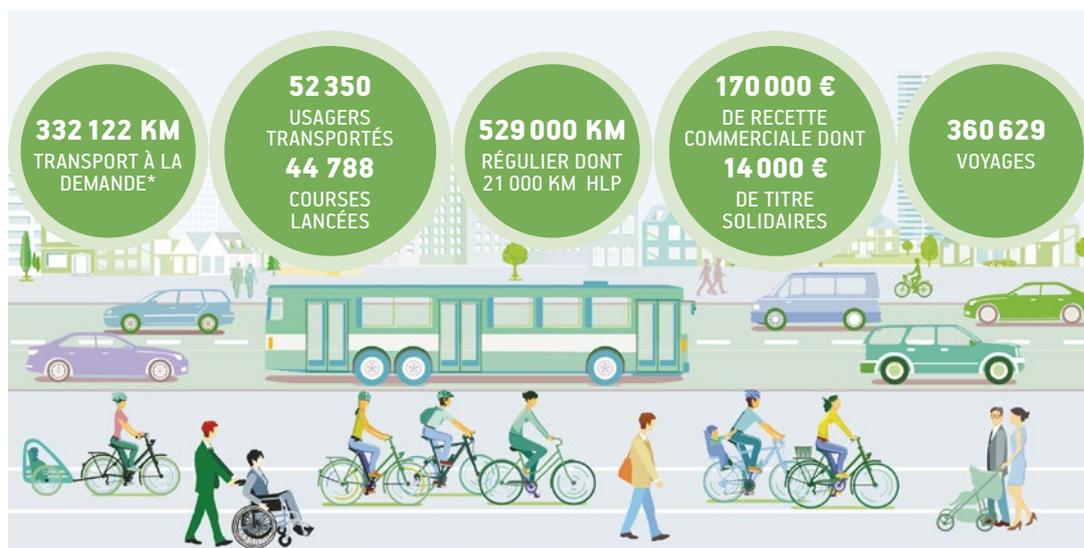
En 2021, les 6 agents de terrain ont résolu :

- 1 855 nouvelles demandes
- 55 demandes en retard
- Soit un total de 1 910 interventions

L'équipe des Espaces Verts (4 agents) entretient 51 sites.

MOBILITÉ

Les chiffres clés



* (TAD + Flexo) – Ce Chiffre prend en compte les HLP et en charge

PLAN VÉLO

- Élaboration du cahier des charges pour l'étude pour la mise en Place du Plan Vélo ;
- Étude des offres et sélection du cabinet retenu ;

UNIFORMISATION ET MISE AUX NORMES DES POINTS D'ARRÊTS DU RÉSEAU FABLIO

- Peinture des poteaux qui étaient encore aux anciennes couleurs du réseau : 88 totems repeints / coût 9 680 € / Entreprise ARPHA ;
- Démontage des totems qui ne sont plus utilisés : 11 totems démontés / coût 3 080 € / Entreprise ARPHA ;
- Poursuite du travail d'accompagnement de l'entreprise Signature, mandatée par les communes pour tracer les zébras aux points d'arrêts FABLIO.

AMÉNAGEMENT DE QUAIS DE BUS

- Aménagement d'un quai de bus Château-Thierry proche Citélium : coût 11 266 € ;
- Aménagement d'un quai de bus Fère-en-Tardenois, proche Maison de Santé : coût 16 606 €.

STATIONNEMENTS VÉLOS SÉCURISÉS AUX ABORDS DE LA GARE DE CHÂTEAU-THIERRY

- Réalisation d'une dalle en béton pour pouvoir poser les modules d'abris : réalisation octobre 2021 / coût 13 800 € / localisation parking Aiguillage.



ACTIONS AGRO-ENVIRONNEMENTALES

Élaboration du Projet Alimentaire Territorial

La Communauté d'Agglomération va élaborer un Projet Alimentaire Territorial (PAT) sur tout le territoire du sud de l'Aisne. Ce projet sera mené en collaboration avec la Communauté de Communes du Canton de Charly-sur-Marne (C4) :

- Rédaction d'un Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) pour recruter un cabinet spécialisé en stratégies alimentaires ;
- Rédaction d'une convention de partenariat entre l'agglo et la C4 pour le portage du PAT ;
- Présentation devant les conseillers communautaires et ceux de la C4 l'opportunité de concrétiser ensemble la démarche PAT afin de créer des synergies entre acteurs et entre territoires ;
- Présentation du Projet aux fonds LEADER et ADEME

L'agglo accompagne les porteurs de projets dans leur installation au sein de l'agglomération en soutenant les modes de production agricoles locaux et vertueux. Un travail est mené avec le service Environnement sur le gaspillage alimentaire, la méthanisation et les contenants des repas du SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile).

Une animatrice « Agriculture et Projet Alimentaire Territorial » a été recrutée au 1^{er} juillet 2021.

Les actions agro-environnementales

Mesures agro-environnementales et climatiques :

Les Mesures agro-environnementales et Climatiques (MAEC) permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale. C'est un outil clé pour préserver la qualité de l'eau, la biodiversité, les sols...

Détail des parcelles de grande culture en Agriculture biologique à l'échelle de l'agglo effectivement contractualisées à ce jour

Le label Territoire Bio Engagé (TBE) :

Le label Territoire Bio Engagé déployé par le réseau des acteurs Bio en Hauts-de-France A PRO BIO et ses partenaires a pour vocation de valoriser l'engagement des territoires en faveur du développement de l'agriculture biologique. Prétendre à ce label suppose de remplir à l'un de ces critères suivants :

- 6 % de superficie agricole utile en bio,
- 22% de bio en restauration collective en valeur d'achat non pas en volumes.

Une commune qui respecte ces deux engagements peut prétendre à une double labellisation.

Territoire	Mesure	Intitulé de la mesure	Engagements en cours en 2021 (en ha)
Bassin versant de l'Ordrimouille	HE06	Ajustement de la pression de pâturage sur certaines périodes (0,3 à 1,2)	137,08
	HE16	Retard de fauche (25 jours) sur prairies et habitats remarquables	55,88
	HE30	Création et maintien d'un couvert herbacé pérenne	256,86
	HE51	Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique ou faunistique	24,66



Communauté d'Agglomération
de la région de Château-Thierry
L'Aiguillage – 2 Avenue Ernest Couvrecelle
02400 Étampes-sur-Marne
03 23 69 75 41
contact@carct.fr
www.carct.fr



a g g l o
de la région de
Château-Thierry